

## **Manifeste de soutien aux objectifs du PREDEC, par les acteurs du BTP d'Ile-de-France**

Les acteurs des filières de gestion des déchets du BTP de la région ont pris connaissance du souhait du préfet Jean-François Carenco d'obtenir l'annulation du Plan régional de prévention et de gestion des déchets de chantier d'Ile-de-France (PREDEC), au motif qu'il instaure un moratoire de trois ans sur le stockage en Seine-et-Marne.

Ce choix peut déstabiliser la totalité du plan, issu d'un travail de concertation de plus de 5 ans de l'ensemble des parties prenantes régionales, et qui a abouti à la mise en place d'objectifs ambitieux de prévention et de valorisation des déchets en Ile-de-France.

Il faut rappeler que si le plan n'apporte pas toutes les réponses aux problématiques soulevées, il a le bénéfice de donner aux acteurs régionaux un cadre structurant dans lequel ils trouvent de la visibilité par rapport à leurs investissements et de la pérennité aux emplois qu'ils créent. Ce point est particulièrement important au moment où des projets majeurs comme le Grand Paris Express ou encore la candidature de la ville à l'organisation des Jeux Olympiques 2024 sont mis en œuvre.

Les maîtres d'ouvrage publics ou privés voient dans ce plan un guide pour enfin mettre en place une gestion durable sur leur chantier. Sans celui-ci, cette volonté restera lettre morte. Un certain nombre d'éléments de ce plan sont d'une grande importance pour les entreprises de recyclage, qui souhaitent s'appuyer sur celui-ci pour augmenter significativement les tonnages de déchets du BTP valorisés dans la région et contribuer ainsi à la transition vers une véritable économie circulaire.

**Les acteurs de la filière ne souhaitent pas se prononcer sur l'applicabilité du moratoire qui prévoit qu'aucun nouveau site de stockage de déchets ne soit créé en Seine-et-Marne.**

Néanmoins, ils souhaitent attirer l'attention sur le fait qu'une annulation du PREDEC retarderait la mise en œuvre de la planification et qu'il sera difficile de remobiliser les acteurs de l'ensemble de la filière.

Ceux-ci souhaitent donc réaffirmer leur soutien aux objectifs du PREDEC existant et estiment que le désaccord du préfet avec le moratoire ne saurait remettre en cause l'ensemble du plan issu d'un consensus régional.

Nous avons tous l'occasion d'accélérer la transformation des filières de gestion de déchets de chantier, ne laissons pas passer cette chance.

Signataires :

Jean-Yves BURGY – dirigeant de RECOVERING sarl

Emmanuel CAZENEUVE – Directeur Général de HESUS

Francisco DA CUNHA – Gérant d'AMR

Carl ENCKELL – Avocat à la Cour et dirigeant de ENCKELL AVOCATS

Erwan LE MEUR – Président de FEDEREC BTP

Emmanuel NACHON – Directeur Ile-de-France de VALGO

Pascal PIAN – Président de PIAN Entreprise

Claude PRIGENT – Président Directeur Général – YPREMA

François PROFIT – Président de PROFIT SAS

François PRZYBYLKO – Vice-Président du Syndicats des Recycleurs du BTP (SRBTP)